CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E126334** **VALABLE JUSQU'AU** **06/05/2027**

ÉDITÉ LE 26/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/07/1980

Raison sociale : MENUISERIE CHARPENTE ANGONNET

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

RUE DES PETITS CHENES
39110 ANDELOT-EN-MONTAGNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LONS LE SAUNIER 2005B80474

Siret : 319 450 003 00011

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4305247-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010559999604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010559999604

Situation fiscale et sociale : A jour au 24/03/2026

Téléphone : 03 84 51 41 04 **Fax :**

Portable : 06 87 80 22 74

Responsabilité légale :
ANGONNET CLAUDE GÉRANT

Site Internet : http://www.angonnet.com/

E-mail : angonnet@wanadoo.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 505 759 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	8	11/04/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	3	07/05/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/03/2026 10:45

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E126334** **VALABLE JUSQU'AU** **06/05/2027**

ÉDITÉ LE **26/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/07/1980
Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LONS LE SAUNIER 2005B80474

Siret : **319 450 003 00011**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 4305247-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010559999604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010559999604

Situation fiscale et sociale : A jour au 24/03/2026

Raison sociale : **MENUISERIE CHARPENTE ANGONNET**

RUE DES PETITS CHENES
39110 ANDELOT-EN-MONTAGNE

Téléphone : 03 84 51 41 04 **Fax :**
Portable : 06 87 80 22 74

Site Internet : http://www.angonnet.com/
E-mail : angonnet@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
ANGONNET CLAUDE GÉRANT

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	11/04/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	07/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	07/05/2021
o Fenêtres de toit	07/05/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/05/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	07/05/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	07/05/2021
o Isolation des combles perdus	07/05/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/03/2026 10:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.